

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 773

présenté par

M. Azerot, M. Nilor et M. Chassaigne

ARTICLE PREMIER

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 14 par les mots :

« et alimentaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La dimension alimentaire et sanitaire doit être intégrée pour mettre l'accent sur la finalité globale de l'agriculture.